

## Le portrait:



*Que ce soit au travail ou pendant son temps libre, l'œil de Thomas Rickenbacher est toujours vigilant*

## Thomas Rickenbacher



*Juriste, Directeur de la police administrative d'Appenzell Rhodes-Intérieures*

### **Pourquoi avez-vous choisi ce domaine d'activité ?**

Dans un petit canton comme celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures les fonctionnaires ont souvent des tâches très diversifiées. Ainsi, la police administrative d'Appenzell Rhodes-Intérieures assure en plus de l'exécution des peines et mesures (y compris le service de probation), le contrôle des habitants, le service des passeports cantonal et diverses activités concernant la protection industrielle.

Je suis également chef de l'office des étrangers qui traite des questions de la politique migratoire, des autorisations de séjour, de la procédure d'asile, de l'intégration et du conseil au retour.

Pour moi, la polyvalence de mon activité était très claire, ainsi que le fait qu'il est essentiel/crucial que dans la plupart des domaines la personne soit au centre.

Dans le domaine de la probation il existe un accord entre le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures et le canton de St-Gall. Les suivis de probation sont transmis par mandat au service de la probation de St. Gall. Je suis responsable de la partie administrative. Il ne

serait pas possible pour notre canton dans lequel il y a très peu de situations dans lesquelles la probation est indispensable, d'avoir le savoir-faire nécessaire.

### **Quelle était votre vision lors de votre entrée en fonction ?**

Nos clients doivent garder le souvenir d'un accueil chaleureux et d'un service, si possible, orienté client après leur consultation.

### **De quelle manière votre regard s'est-il modifié au fil du temps ?**

Pour assurer un service axé sur la clientèle et le rester, il est nécessaire d'avoir un développement/formation continu(e) pour répondre aux besoins des clients.

### **Si vous aviez un souhait, quel serait-il ?**

Je serais reconnaissant si le législateur soutenait plus activement les professionnels de notre domaine dans le travail pratique. De cette manière, il y a aurait plus de chances que les dispositions de la nouvelle législation

## “un visage pour prosaj”

puissent être mises en œuvre dans la pratique.

### *A votre avis quels sont les points forts et faibles du système pénitentiaire suisse ?*

L'exécution des peines en Suisse a su garder sa structure fédérale jusqu'à aujourd'hui.

### *Comment vous ressentez-vous à côté du travail ?*

La musique (membre de la chorale, DJ amateur), le travail avec les jeunes (Responsable d'un camp de vacances annuel pour enfants et jeunes), les randonnées et le ski sont de activités qui me permettent de bien me ressourcer par rapport à mon activité.

### *Qu'est-ce que vous vouliez dire depuis longtemps ?*

A travers mes différentes activités, j'ai pu découvrir qu'il y a un excellent réseau dans tous les domaines d'activités. Sans tenir compte de la taille du canton on est soutenu, on peut interagir professionnellement et on peut trouver du soutien professionnel lorsque c'est nécessaire.

A ce propos, je peux citer le très bon exemple des Conférences du concordat de la Suisse orientale sur l'exécution des peines.

### *Une anecdote, un évènement spécial dans votre vie professionnelle ?*

Lors de ma deuxième semaine de travail en Appenzell notre ancienne stagiaire a accidentellement appuyé sur la sonnette d'alarme. L'alarme a sonné à la police. Mon adjointe a immédiatement fait le nécessaire pour arrêter l'alarme et transmis le mot de passe au siège de la police. Nous avons supposé que l'affaire était close. Cependant deux minutes plus tard, quelqu'un toquait à ma porte. Lorsque j'ai ouvert j'ai vu deux grenadiers en tenue anti-émeute. Comme ils ne me connaissaient pas (encore), ils m'ont demandé énergiquement qui j'étais. Je leur ai expliqué que j'étais le nouveau chef de l'administration de la police et je les ai invités à entrer. Ainsi, nous avons



pu nous présenter. Il s'est avéré que l'intervention était déjà en cours lorsque nous avons désactivé l'alarme. Cette annulation n'a pas pu être transmise à la patrouille engagée, de sorte qu'ils ont malgré tout poursuivi leur intervention en urgence. Ainsi, j'ai appris que les distances pour aller travailler en Appenzell sont très courtes.

### *De quel canton souhaitez-vous que vienne le prochain « Visage pour prosaj » ?*

J'apprécierais de lire le portrait d'une personne des services de probation du canton de Zurich.